



PRÉFET
DE L'ARDÈCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° DP 007 273 26 C0006

date de dépôt : 04 mai 2026

demandeur : Monsieur THOMAS-BILLOT Denis

pour : construction d'une piscine hors sol avec un
habillage bois de forme hexagonale(5x3)

adresse terrain : 3232 Route de Vallon lieu-dit Le
Cros, à Saint-Maurice-d'Ibie (07170)

Commune de Saint-Maurice-d'Ibie

ARRÊTÉ

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Saint-Maurice-d'Ibie**

Le Maire de Saint-Maurice-d'Ibie,

Vu la déclaration préalable présentée le 04 mai 2026 par Monsieur THOMAS-BILLOT Denis demeurant
3232 Route de Vallon lieu-dit Le Cros, Saint-Maurice-d'Ibie (07170);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour construction d'une piscine hors sol avec un habillage bois de forme hexagonale(5x3) ;
- sur un terrain situé 3232 Route de Vallon lieu-dit Le Cros, à Saint-Maurice-d'Ibie (07170) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;

ARRÊTE

Article unique :

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Saint Maurice d'Ibie, le 19 mai 2026

Le Maire,

